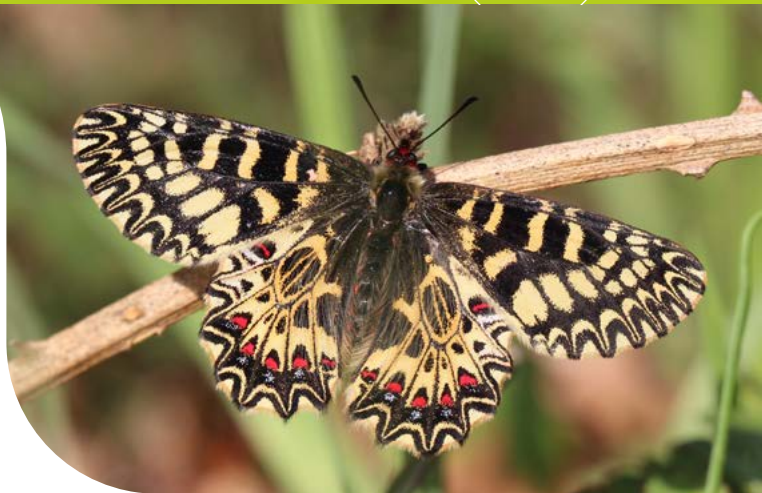




Portrait de la biodiversité

Noves



Diane © Marion FOUCHARD

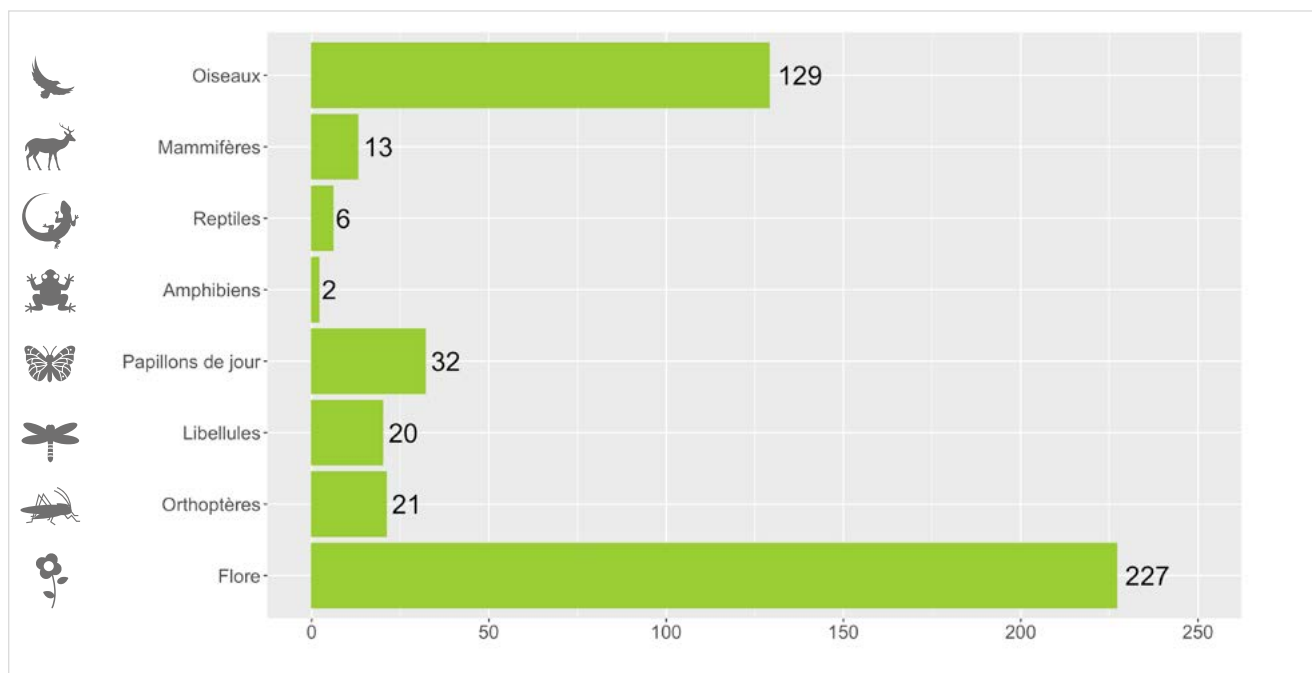


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

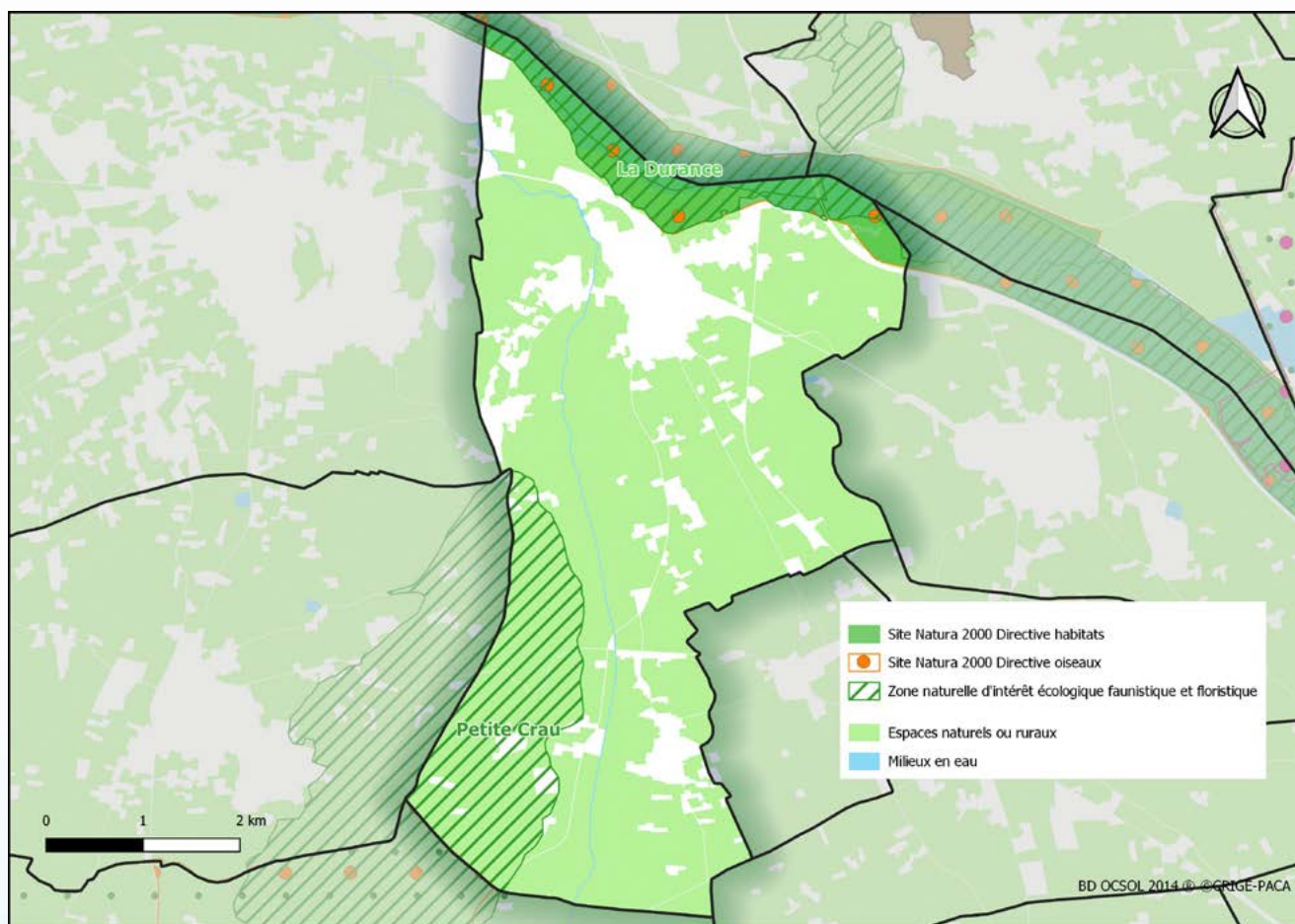
488 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Noves, soit 6% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 131 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 24 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 525 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Noves (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Noves

D'une superficie de 26 km² dont 21 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Noves est composée à 78 % d'espaces naturels et ruraux.

La commune est située dans les **plaines agricoles rhodano-duranciennes** dont les paysages sont caractérisés par la présence de grandes cultures intensives, de maraîchages et de vergers. Localement, quelques petits massifs calcaires plus secs sont cultivés de façon extensive en mosaïque avec des garrigues, des pinèdes ou des chênaies vertes. Les haies sont majoritairement composées de cyprès bien que certaines, plus diversifiées, soient présentes ponctuellement et accueillent des espèces cavicoles. Dans la plaine, un réseau de canaux et d'affluents du **Rhône** bénéficie aux espèces aquatiques communes.

Au nord, la **Durance** constitue un exemple remarquable de rivière méditerranéenne en tresses caractérisée par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein duquel l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.



Des espèces de faune et de flore à observer

© André SIMON



Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© Aurélien AUDEVARD



Guêpier d'Europe



Le Guêpier d'Europe installe ses colonies essentiellement sur les berges sablonneuses de cours d'eau, une falaise de sable ou un talus de terre meuble. Les hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons, bourdons) constituent ses proies principales, en complément d'autres insectes (libellules, coléoptères, papillons, etc.) qu'il chasse en vol à la manière des hirondelles : battements d'ailes rapides avec de longs glissés.

© Aurélien AUDEVARD

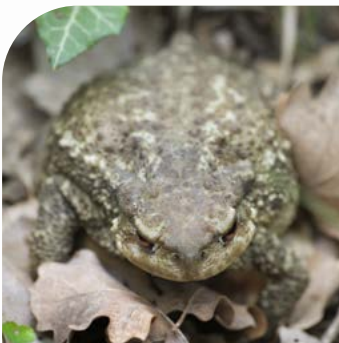


Loutre d'Europe



Prédatrice des cours d'eau, la Loutre d'Europe consomme principalement des poissons mais aussi toutes sortes de petits vertébrés (amphibiens) et invertébrés (écrevisses). Autrefois largement répandue, elle a très probablement disparu de la région dans les années 1970 à la suite de sa persécution par l'Homme. La basse Durance est actuellement en voie de reconquête.

© François GRIMAL



Crapaud épineux



Réalisant de grandes migrations entre ses sites terrestres hivernaux et ses sites aquatiques de reproduction, le Crapaud épineux est particulièrement vulnérable aux collisions routières lors de ses déplacements. La création de crapauducs est une mesure efficace pour limiter la mortalité.

© Aurélien AUDEVARD



Agrion de Mercure



D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

